

Enseignement supérieur et Recherche scientifique/Entretien avec le ministre d'Etat... ...Guy-Bertrand Mapangou : " La rentrée académique aura lieu au plus tard avant fin janvier 2018 "

Propos recueillis par Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

Dans cette interview qu'il a bien voulu nous accorder au terme d'une visite de chantier à l'Université Omar Bongo, le membre du gouvernement essaie d'éclairer l'opinion sur plusieurs préoccupations. Lecture.

L'union. Monsieur le ministre d'Etat, récemment vous étiez à l'Université Omar Bongo (UOB) pour évaluer les travaux des voiries intra-muros. Qu'en est-il des autres universités publiques qui sont dans le même état de besoin ?

Guy-Bertrand MAPANGO: Ma visite sur le site de l'UOB, en vue d'évaluer les travaux de voiries intra-muros entre dans la poursuite du plan de réhabilitation des universités et grandes écoles publiques lancé en 2015, mais dont l'exécution ne s'est pas faite au rythme voulu, en raison des difficultés financières que connaît notre pays. L'objectif est, évidemment, de l'étendre à tous les établissements, en fonction des disponibilités financières.

Les maux qui minent l'enseignement supérieur dans notre pays sont variés. Au titre des réformes en cours, qu'envisagez-vous à court, moyen et long termes pour sortir ce système éducatif des sentiers battus ?

- Les maux dont souffre l'enseignement supérieur public au Gabon sont nombreux. Ils tiennent, principalement, à l'absence d'une vision programmatique chez certains responsables d'établissement, à la diminution progressive des capacités d'accueil, à l'obsolescence des équipements pédagogiques, à la diminution constante des dotations budgétaires, à la permanence de l'insécurité en milieu universitaire, etc. Les réformes en cours visent, d'une part, l'amélioration de la performance académique par la professionnalisation de la gestion des établissements et, d'autre part, par l'accroissement de leur contribution à la stratégie d'émergence de notre pays, en le dotant de ressources humaines compétentes nécessaires à son développement économique et social. Ces objectifs peuvent être atteints en s'appuyant sur deux piliers structurants. Le premier est la modernisation de la gouvernance universitaire qui appelle la révision du cadre réglementaire, à travers l'actualisation des statuts des universités et grandes écoles, l'instauration d'un management de projet où les chefs d'établissement sont désormais nommés à partir d'un projet de développement institutionnel, sur la base d'un processus concurrentiel, la dématérialisation des procédures administratives et académiques par la généralisation du numérique dans la gestion quotidienne des établissements, ainsi que la création d'une police universitaire pour renforcer la sécurité de l'activité académique. Le se-



Le ministre d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur, Guy-Bertrand Mapangou.

cond pilier est le renforcement de l'autonomie financière des établissements. Il appelle l'élargissement et la diversification des fonds propres des universités et grandes écoles par le réajustement des droits universitaires et le renforcement du partenariat avec le privé, de façon à allier formations supérieures et besoins du marché de l'emploi; tout en faisant participer le privé au financement des établissements, comme c'est le cas dans de nombreux pays. Il convient, cependant, de noter qu'en dépit de ces difficultés, nos établissements s'attellent, tant bien que mal, à accomplir de façon satisfaisante leurs missions. En témoignent, notamment, les résultats largement positifs de nos étudiants appelés à poursuivre leur cursus à l'étranger, l'intégration de nombreux de nos enseignants-chercheurs dans divers réseaux de mobilité inter universitaires pour témoigner de la crédibilité de leurs établissements, les résultats positifs enregistrés aux différents concours du Cames, etc.

Soit ! Mais dans les universités et grandes écoles, on parle de la dette qui est de plus en plus élevée. Comment apurer ce passif qui gêne considérablement leur fonctionnement ?

- Il est exact que tous nos établissements font face actuellement à de lourdes dettes contractées auprès des fournisseurs, pour les besoins de leur fonctionnement quotidien, mais également envers les enseignants-chercheurs, à

cause des retards enregistrés, parfois depuis 2015, dans le paiement de leurs vacations, heures supplémentaires ou frais d'encadrement des travaux de recherche des étudiants. Il s'agit, là, d'un problème important qui perturbe le bon fonctionnement de nos universités et grandes écoles, et qui explique les retards accusés dans le démarrage effectif de l'année académique 2017-2018. Cette situation est due aux difficultés financières actuelles de notre pays, de sorte que depuis quelques années, les établissements ne consomment même pas la moitié de leurs budgets. D'où l'accumulation des impayés et donc de la dette.

Toutefois, nous sommes en discussion permanente avec le ministère en charge du Budget, pour examiner toutes les pistes possibles à même d'aider à résoudre ce problème.

Parallèlement, êtes-vous satisfait, Monsieur le ministre d'Etat, du partenariat qui lie votre département aux grandes écoles privées ? Sinon que préconisez-vous ?

- D'emblée, il faut dire que nous avons besoin d'un secteur d'enseignement supérieur privé, comme partout au monde. Notre rôle est de l'encadrer et de l'accompagner, d'autant plus qu'il propose bien souvent des offres de formation que l'on ne trouve pas dans les établissements publics et dont a besoin notre économie. Cet encadrement consiste, entre autres, à les doter d'un sta-

tut juridique conforme à la réglementation en vigueur au Gabon, à savoir une habilitation à fonder un établissement d'enseignement supérieur et à ouvrir, donc à exercer. Notre partenariat avec le privé peut être diversement apprécié. Certains établissements donnent satisfaction, quand d'autres gagneraient à être mis à niveau. C'est le sens à donner à l'inspection qui a été menée il y a quelques mois et qui visait à assainir ce secteur important pour notre système d'enseignement supérieur. Par ailleurs, nous sommes en discussion avec les écoles privées pour rechercher toutes les voies d'apurement de la dette de l'Etat envers ces établissements et d'examiner les modalités futures d'un partenariat plus efficient aux plans académique et financier.

Alors que cela avait été démenti à Gabon Télévision par votre collègue Porte-parole du gouvernement, il est pourtant avéré, aujourd'hui, que les étudiants déboursent 50 000 francs pour certains, et plus pour d'autres, pour être admis en cours. Pourquoi être revenu sur la position initiale ?

- En principe, les étudiants déboursent, en formation initiale, 35 000, 60 000 et 80 000 F.CFA par an, respectivement pour les cycles Licence, Master et Doctorat. Dans certains établissements comme l'Ecole normale supérieure (ENS), les tarifs en Licence et Master étaient déjà supérieurs à ceux pratiqués aujourd'hui, en raison du statut particulier de cette école. Pour les formations continues, les tarifs peuvent varier d'un établissement à l'autre, en fonction de la spécificité de la formation. C'est dire que nous ne sommes pas revenus sur les tarifs qui ont été librement fixés par chaque établissement, et que le ministre n'a fait qu'approuver, souvent, pour des raisons d'harmonisation. A ce jour, nous n'avons reçu aucune plainte officielle sur une violation des taux officiels. Si tel était le cas, toutes les mesures qu'impose la situation seront prises.

À quand la rentrée académique 2017-2018, monsieur le ministre d'Etat ?

- Elle avait été prévue pour avoir lieu le 15 novembre 2017. Mais, pour des raisons que j'ai essayé d'évoquer plus haut, cette échéance n'a pu être respectée. Toutefois, il y a eu beaucoup d'améliorations faisant en sorte que plusieurs grandes écoles (ENSET, IST, USO, INSG...), ont pu commencer les cours. Il y a un frémissement du côté de la Faculté des lettres. Mais, les examens se poursuivent du côté de celle de Droit et Sciences économiques. Idem pour l'ENS. Dans les autres grandes écoles et à l'université de Masuku, les cours reprendront aussitôt que nous aurons tenu les conseils d'administration. La rentrée académique 2017-2018 sera donc effective au plus tard avant fin janvier 2018.

Ici et ailleurs

Laits infantiles Lactalis
Enquête ouverte en France



Photo : D.R

Le parquet de Paris a ouvert une enquête, notamment pour "blessures involontaires" et "mise en danger de la vie d'autrui", dans l'affaire des laits infantiles contaminés par des salmonelles qui a contraint le groupe Lactalis à rappeler des milliers de tonnes de produits. Cette enquête préliminaire a été ouverte vendredi également pour "tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine" et "inexécution d'une procédure de retrait ou de rappel d'un produit" préjudiciable à la santé. Elle a été confiée aux gendarmes de la section de recherches d'Angers (ouest) et de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp), spécialisé dans ce type de dossier. Pour 31 enfants malades, il a été prouvé qu'ils avaient consommé un lait infantile de l'usine Lactalis de Craon. Le retrait concerne des produits de marque Picot (poudres et céréales infantiles), Milumel (poudres et céréales infantiles) et Taranis (mélange d'acides aminés en poudre destinés au traitement de pathologies), selon Lactalis.

•Cité du Vatican

Une Femen s'empare de l'enfant Jésus

Une Femen a fait irruption, lundi, seins nus, dans la crèche géante du Vatican place Saint-Pierre, et s'est emparée de la statuette de l'enfant Jésus en criant en anglais "Dieu est femme!", a rapporté lundi la police.

La militante ukrainienne de 25 ans a agi vers 10h00 du matin, soit deux heures avant la bénédiction "Urbi et orbi" du pape François prononcée depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre devant 50.000 personnes, selon un communiqué de la police italienne chargée de surveiller les lieux placés sous haute sécurité. Elle a été arrêtée pour "résistance et blessures à un représentant de l'ordre public, offenses à des confessions religieuses, tentative de vol et actes obscènes dans un lieu public", selon la police.

Rassemblés par R.H.A